

MARQUE NF BLOCS EN BÉTON DESTINÉS A ÊTRE ENDUITS - CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

(extrait des spécifications des normes NF EN 771-3 et NF P 12-023-2)

- Caractéristiques d'aspect
- Caractéristiques géométriques
- Caractéristiques mécaniques
- Caractéristiques physiques
- informations complémentaires
 - o parasismique
 - o tenue au feu
 - o Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Les blocs ne doivent pas présenter de défauts apparentes telles que cassure, fissure ou déformation. La texture des faces doit être suffisamment rugueuse pour assurer une bonne adhérence des enduits et des mortiers de joints.

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

Tableau de correspondance entre les dimensions d'appellation et les dimensions de fabrication :

dimensions d'appellation	longueur				largeur (épaisseur) (mm)										Hauteur (mm)					
	300	400	500	600	50*	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	200	250	300	
Blocs à maçonner (catégorie de tolérances D1)																				
dimensions de fabrication et tolérances (pour la longueur et la hauteur, la dépouille est incluse dans la valeur des tolérances)	blocs courants :				blocs courants, blocs à emboîtement et blocs non parallélépipédiques										blocs courants, blocs à emboîtement et blocs non parallélépipédiques					
	294	394	494	594																
	+ 3 - 5																			
	blocs à emboîtement :																			
	296	396	496	596	50*	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	190	240	290	
	+ 3 - 5				+ 3 - 5										+ 3 - 5					
	blocs non parallélépipédiques : + 3/- 5 applicable aux longueurs de fabrication déclarées				+ 3 - 5										+ 3 - 5					
	Blocs à coller (catégorie de tolérances D3)																			
	296	396	496	596						150	175	200						196	246	296
	+ 1 - 3									+ 1 - 3								± 1,5		
Blocs à coller (catégorie de tolérances D4)																				
296	396	496	596						150	175	200						198	248	298	
+ 1 - 3									+ 1 - 3								± 1			

*ou 45 mm pour une utilisation régionale



Pour tous les blocs à coller, la spécification est complétée d'une exigence sur le parallélisme et la planéité des faces d'appui de 1,5 mm pour la classe D3 et 1 mm pour la classe D4.

Spécifications relatives aux épaisseurs des parois :

- ≥ 20 mm* pour les blocs de granulats légers à enduire,
- ≥ 17 mm* pour les blocs de granulats courants à enduire.

* des épaisseurs inférieures sont possibles si la conformité de la résistance aux chocs durs (2 Joules) des parois est démontrée par des essais.

La marque NF certifie que l'écart sur la largeur (épaisseur) des blocs à enduire d'un même lot de livraison est au plus égal à 50 % de l'amplitude de tolérance (D1, D3 ou D4).

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

Les blocs doivent présenter à la livraison une résistance minimale en compression au moins égale à la valeur choisie dans le tableau ci-dessous pour le fractile 0,05.

Classe de résistance	Blocs pleins ou perforés			Blocs creux		
	B80	B120	B160	B40	B60	B80
Résistance minimale (R) pour le fractile 0,05 (MPa)	8	12	16	4	6	8

De plus, aucun résultat individuel ne doit être inférieur à 0,9 fois la valeur de résistance choisie.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

L'amplitude de la variation dimensionnelle entre états conventionnels extrêmes doit être $\leq 0,45$ mm/m.

Les masses volumiques apparentes des blocs et la masse volumique du béton constitutif ne doivent pas s'écarter de ± 10 % des valeurs déclarées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARASISMIQUE

La norme NF P 06-013 (novembre 2004) « Règles PS 92 » précise les règles techniques de constructions parasismiques applicables à tout type de bâtiment.

Pour faciliter l'application de ces règles aux maisons individuelles et bâtiments assimilés situés dans les zones de sismicité Ia, Ib et II, la norme NF P 06-014 (février 2001) « Règles PS - MI 89 révisées 92 » précise les dispositions constructives dont le respect permet de s'affranchir de tout calcul.

Pour les constructions en zones sismiques, le DTU 20.1, en concordance avec les règles PS - MI, l'Eurocode 6 et l'Eurocode 8, précise que, dans le cas des maçonneries participant au contreventement (façades et refends), la largeur (épaisseur) des blocs doit être au moins de :

- 150 mm pour les murs en blocs pleins et perforés ;
- 200 mm pour les murs en blocs creux.

TENUE AU FEU DES MAÇONNERIES DE BLOCS DE BÉTON

Voir [fiche pratique n° 130](#) du Mémento Qualité CERIB.

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES

La Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des blocs établie selon la norme NF P 01-010 est disponible sur simple demande au CERIB ou à la FIB e-mail : fib@fib.org, ou téléchargeable :

- à la rubrique « [Les éditions du CERIB, publications](#) »
- sur le site internet www.inies.fr